

TABLE DES MATIÈRES

(Les numéros renvoient aux numéros des pages).

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE	
LA PRÉVENTION DES CONFLITS DE CONVENTIONS	
INTERNATIONALES EN DROIT PRIVÉ.....	19

TITRE I	
LES DISPOSITIONS PRÉVENTIVES	
INSÉRÉES DANS LES CONVENTIONS DE DROIT PRIVÉ.....	21

CHAPITRE I	
LES TECHNIQUES ORIGINALES	
DE PRÉVENTION DES CONFLITS DE CONVENTIONS.....	23

SECTION I	
LE SYSTÈME DE LA BILATÉRALISATION.....	24
§ 1. PRÉSENTATION DU SYSTÈME.....	24
A. DÉFINITION DU SYSTÈME.....	25
B. LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME.....	26
§ 2. APPRÉCIATION CRITIQUE DU SYSTÈME.....	28
A. LES APPORTS DU SYSTÈME.....	28
B. LES DANGERS DU SYSTÈME.....	30

SECTION II	
LES CLAUSES D'ABROGATION.....	31
§ 1. ANALYSE DES CLAUSES D'ABROGATION.....	31
A. DÉFINITION DES CLAUSES D'ABROGATION.....	31
B. TYPOLOGIE DES CLAUSES D'ABROGATION.....	32
1. <i>L'abrogation d'une convention dans sa totalité</i>	32
2. <i>L'abrogation partielle d'une convention</i>	35
§ 2. PORTÉE DES CLAUSES D'ABROGATION.....	38
A. UN PROCÉDÉ RAREMENT UTILISÉ.....	38
B. UNE TECHNIQUE EFFICACE DE PRÉVENTION ?.....	39

CHAPITRE II
LES TECHNIQUES CLASSIQUES
DE PRÉVENTION DES CONFLITS DE CONVENTIONS.....41

SECTION I	
LES CLAUSES DE COMPATIBILITÉ.....42	
§ 1. PRÉSENTATION DES CLAUSES DE COMPATIBILITÉ.....	42
A. DÉFINITION DES CLAUSES DE COMPATIBILITÉ	42
B. TYPOLOGIE DES CLAUSES DE COMPATIBILITÉ.....	43
1. <i>Les clauses générales de compatibilité</i>	43
2. <i>Les clauses de compatibilité restrictives</i>	45
a) <i>Les clauses de sauvegarde des conventions antérieures</i>	45
b) <i>Les clauses de sauvegarde des conventions plus favorables</i>	47
c) <i>Les clauses de déconnexion</i>	49
d) <i>Les clauses de sauvegarde des droits des États tiers</i>	50
e) <i>Les clauses de sauvegarde</i> <i>des conventions portant sur des matières particulières</i>	55
§ 2. PORTÉE DES CLAUSES DE COMPATIBILITÉ.....	61
A. LA LIBERTÉ DES ÉTATS DE CONCLURE DE NOUVELLES CONVENTIONS SUR DES MATIÈRES IDENTIQUES.....	61
B. UNE UTILITÉ INDÉNIABLE MAIS MESURÉE : L'HYPOTHÈSE DU CONFLIT NÉGATIF DE CONVENTIONS INTERNATIONALES..	63

SECTION II	
LES CLAUSES D'INCOMPATIBILITÉ.....67	
§ 1. PRÉSENTATION DES CLAUSES D'INCOMPATIBILITÉ.....	68
A. DÉFINITION DES CLAUSES D'INCOMPATIBILITÉ.....	68
B. TYPOLOGIE DES CLAUSES D'INCOMPATIBILITÉ.....	69
1. <i>Les clauses prohibitives</i>	69
2. <i>Les clauses d'exclusion</i>	71
§ 2. PORTÉE DES CLAUSES D'INCOMPATIBILITÉ.....	76
A. UNE UTILITÉ INDÉNIABLE MAIS MESURÉE : L'HYPOTHÈSE DU CONFLIT POSITIF DE CONVENTIONS INTERNATIONALES...	77
B. LE RISQUE D'UNE MISE EN JEU DE LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTATS.....	78
CONCLUSION DU TITRE I.....	83

TITRE II
LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES CHARGÉES DE L'UNIFICATION DU DROIT PRIVÉ.....85

CHAPITRE I
LA COLLABORATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
CHARGÉES DE L'UNIFICATION DU DROIT PRIVÉ.....87

SECTION I	
L'EXISTENCE D'UNE COOPÉRATION TRADITIONNELLE ENTRE LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....88	

§ 1. LES MODALITÉS DE CETTE COOPÉRATION.....	88
A. LES ÉCHANGES D'INFORMATIONS.....	89
B. LES CONSULTATIONS.....	90
§ 2. APPRÉCIATION DE L'EFFICACITÉ DE CETTE COOPÉRATION.....	91
A. UNE COOPÉRATION INDISPENSABLE.....	92
B. UNE COOPÉRATION INSUFFISANTE.....	93

SECTION II

VERS UN RENFORCEMENT

DE LA COLLABORATION ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES ?..94

§ 1. LES PREMIERS SIGNES D'UN RENFORCEMENT.....	95
A. LA CONCLUSION D'ACCORDS DE COOPÉRATION.....	95
B. LA PARTICIPATION EN TANT QU'OBSERVATEUR AUX TRAVAUX DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	97
§ 2. L'ABSENCE D'UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION DES NORMES CONVENTIONNELLES ENTRE LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	100
A. LA JUSTIFICATION DE L'ABSENCE D'UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION.....	101
B. LES CONSÉQUENCES DE L'ABSENCE D'UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION.....	102

CHAPITRE II

L'HARMONISATION DU CONTENU

DES CONVENTIONS DE DROIT PRIVÉ.....105

SECTION I

UNE MÉTHODE CLASSIQUE D'HARMONISATION :

LE RENVOI À UNE AUTRE CONVENTION INTERNATIONALE..... 106

§ 1. ANALYSE DE LA MÉTHODE DU RENVOI.....	106
A. LE RENVOI GLOBAL À UNE AUTRE CONVENTION.....	106
B. LE RENVOI SPÉCIFIQUE À UNE AUTRE CONVENTION.....	109
§ 2. VALEUR DE LA MÉTHODE DU RENVOI.....	115
A. L'UTILITÉ INCONTESTABLE DE CETTE MÉTHODE.....	115
B. L'IMPACT LIMITÉ DE CETTE MÉTHODE.....	118

SECTION II

UNE NOUVELLE MÉTHODE D'HARMONISATION :

L'INTÉGRATION DE DISPOSITIONS IDENTIQUES.....120

§ 1. PRÉSENTATION DE CETTE NOUVELLE MÉTHODE D'HARMONISATION.....	120
A. DÉFINITION DE CETTE MÉTHODE.....	120
B. LES APPLICATIONS DE CETTE MÉTHODE.....	121
§ 2. L'INTÉRÊT DE CETTE NOUVELLE MÉTHODE D'HARMONISATION.....	126
A. UN PROCÉDÉ RADICAL DE CONCILIATION DES CONVENTIONS DE DROIT PRIVÉ.....	126
B. UNE TECHNIQUE D'HARMONISATION SANS RISQUE ?.....	127

CONCLUSION DU TITRE II.....	129
-----------------------------	-----

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	131
---------------------------------------	-----

DEUXIÈME PARTIE
LA RÉOLUTION DES CONFLITS DE CONVENTIONS
INTERNATIONALES EN DROIT PRIVÉ.....133

TITRE I
LES MÉTHODES DOCTRINALES DE RÉOLUTION
DES CONFLITS DE CONVENTIONS INTERNATIONALES EN DROIT PRIVÉ.....135

CHAPITRE I
LA TRANSPOSITION
EN DROIT PRIVÉ DES RÈGLES ÉLABORÉES
EN DROIT DES TRAITÉS.....137

SECTION I
LES SOLUTIONS ÉNONCÉES PAR L'ARTICLE 30
DE LA CONVENTION DE VIENNE DU 23 MAI 1969 SUR LE DROIT DES TRAITÉS... 138

§ 1. LE CONFLIT DE TRAITÉS SUCCESSIFS
 EN PRÉSENCE D'UNE IDENTITÉ DE PARTIES.....141
 A. EXPOSÉ DE LA SOLUTION RETENUE.....141
 B. LE FONDEMENT DE LA SOLUTION RETENUE.....144

§ 2. LE CONFLIT DE TRAITÉS SUCCESSIFS
 EN L'ABSENCE D'UNE IDENTITÉ DE PARTIES.....145
 A. EXPOSÉ DE LA SOLUTION RETENUE.....146
 B. LE FONDEMENT DE LA SOLUTION RETENUE.....148

SECTION II
LES CONFLITS DE CONVENTIONS INTERNATIONALES EN DROIT PRIVÉ :
UN PHÉNOMÈNE AUTONOME
DE CELUI DE L'INCOMPATIBILITÉ DES TRAITÉS ?.....150

§ 1. LA THÉORIE RÉFUTANT L'AUTONOMIE DES DEUX PHÉNOMÈNES.....151
 A. EXPOSÉ DE LA THÉORIE.....151
 B. LE FONDEMENT DE LA THÉORIE.....157

§ 2. LA THÉORIE DE L'AUTONOMIE DES DEUX PHÉNOMÈNES.....158
 A. EXPOSÉ DE LA THÉORIE.....158
 B. LE FONDEMENT DE LA THÉORIE.....161

CHAPITRE II
LA PROPOSITION DE RÈGLES DE CONFLIT DE CONVENTIONS....167

SECTION I
PRÉSENTATION DE LA THÈSE DE M. F. MAJOROS.....168

§ 1. LE RECOURS À LA MÉTHODE DES CONFLITS DE LOIS.....169
 A. LE PROCÉDÉ DES RATTACHEMENTS.....169
 B. LA TECHNIQUE DE QUALIFICATION.....174

§ 2. LE SYSTÈME DE SOLUTIONS ÉLABORÉ PAR M. F. MAJOROS.....176
 A. LES CRITÈRES DE RATTACHEMENT INADÉQUATS.....176
 1. *La règle du traité antérieur*.....177
 2. *La règle du traité général *ratione materiae**.....179

3. <i>La règle du traité hiérarchiquement supérieur</i>	181
B. LES CRITÈRES DE RATTACHEMENT ADÉQUATS.....	183
1. <i>La règle de l'efficacité maximale</i>	183
2. <i>La règle de la matière spéciale</i>	195
3. <i>La règle du traité postérieur</i>	202
SECTION II	
ÉTUDE CRITIQUE DE LA THÈSE DE M. F. MAJOROS.....	203
§ 1. LA REMISE EN CAUSE DU CHOIX	
DE LA MÉTHODE DES CONFLITS DE LOIS.....	204
A. LA CRITIQUE DE M. A.-E. VON OVERBECK	
DU RECOURS AU PROCÉDÉ DES RATTACHEMENTS.....	204
B. LE MORCELLEMENT INÉVITABLE	
DE CERTAINES CONVENTIONS DE DROIT PRIVÉ :	
UN INCONVÉNIENT MAJEUR ?.....	208
§ 2. DES CRITÈRES DE RATTACHEMENT TRÈS CONTROVERSÉS.....	212
A. LA DÉTERMINATION DE LA CONVENTION LA PLUS EFFICACE :	
UNE TÂCHE DÉLICATE.....	213
B. QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR « MATIÈRE SPÉCIALE » ?.....	217
CONCLUSION DU TITRE I.....	221

TITRE II	
LES SOLUTIONS JURISPRUDENTIELLES DONNÉES	
AUX CONFLITS DE CONVENTIONS INTERNATIONALES	
EN DROIT PRIVÉ.....	
	223

CHAPITRE I	
L'INEXISTENCE DE VÉRITABLE PRINCIPE DE SOLUTION	
D'ORIGINE JURISPRUDENTIELLE.....	
	225

SECTION I	
OFFICE DU JUGE ET CONFLITS DE CONVENTIONS.....	
	226
§ 1. L'ABSENCE D'OBLIGATION POUR LE JUGE D'APPLIQUER D'OFFICE	
D'ÉVENTUELLES RÈGLES DE CONFLIT DE CONVENTIONS.....	227
A. LA JUSTIFICATION DE L'ABSENCE D'OBLIGATION.....	227
B. L'OPPORTUNITÉ DE L'ABSENCE D'OBLIGATION.....	230
§ 2. LES DIRECTIVES GÉNÉRALES	
PERMETTANT AU JUGE DE RÉGLER LES CONFLITS DE CONVENTIONS.....	230
A. LE RÈGLEMENT DES CONFLITS DE CONVENTIONS	
FONDÉ SUR LE RISQUE DE DÉNI DE JUSTICE.....	231
B. LE PRINCIPE «DU MOINDRE SACRIFICE DES OBLIGATIONS	
INTERNATIONALES DE L'ÉTAT DONT LES TRIBUNAUX SONT SAISIS »	
SUGGÉRÉ PAR M. P. LAGARDE.....	233

SECTION II	
LES TENTATIVES JURISPRUDENTIELLES DE SOLUTION	
DES CONFLITS DE CONVENTIONS.....	
	239

- § 1. DES SOLUTIONS CONTESTABLES.....239
 - A. DES CONFLITS DE CONVENTIONS INVENTÉS.....239
 - B. DES CONFLITS DE CONVENTIONS ÉLUDÉS.....246
- § 2. DES SOLUTIONS INCERTAINES.....254
 - A. LA MISE EN ŒUVRE DES MÉTHODES PROPOSÉES PAR LA DOCTRINE
POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS DE CONVENTIONS.....255
 - 1. *L'application par la jurisprudence du droit des traités*.....255
 - 2. *Le recours aux règles de conflit de conventions
dégagées par M. F.MAJOROS*.....257
 - B. LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA VOLONTÉ
DE L'UNE DES PARTIES AU PROCÈS.....266

CHAPITRE II
UNE SOLUTION FONDÉE
SUR LA HIÉRARCHIE DES NORMES CONVENTIONNELLES...277

SECTION I

LE REFUS DE RECONNAÎTRE L'EXISTENCE D'UNE TELLE HIÉRARCHIE :
L'ARRÊT *HINTERMANN* DE LA COUR DE CASSATION DU 14 NOVEMBRE 1995...278

- § 1. PRÉSENTATION DE L'ARRÊT *HINTERMANN*.....278
 - A. LES DONNÉES DU LITIGE
ET LA SOLUTION RETENUE PAR LA COUR DE CASSATION.....278
 - B. LE FONDEMENT DE L'ARRÊT *HINTERMANN*.....281
- § 2. APPRÉCIATION CRITIQUE DE L'ARRÊT *HINTERMANN*.....284
 - A. LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
EN MATIÈRE DE CONFLITS DE CONVENTIONS.....285
 - B. LA PORTÉE DE L'ARRÊT *HINTERMANN*.....291

SECTION II

LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
ET LA CONVENTION FRANCO-MAROCAINE DU 10 AOÛT 1981 :
UN CONFLIT INÉVITABLE.....295

- § 1. EXPOSÉ D'UN CAS CONCRET DE CONFLIT DE CONVENTIONS.....297
 - A. LES TERMES DU CONFLIT.....297
 - B. LA SOLUTION ADOPTÉE PAR LA JURISPRUDENCE FRANÇAISE.....301
- § 2. L'ADMISSION IMPLICITE DE L'EXISTENCE
D'UNE HIÉRARCHIE DES NORMES CONVENTIONNELLES.....312
 - A. ORDRE PUBLIC INTERNATIONAL ET CONFLITS DE CONVENTIONS.....313
 - 1. *Le rejet du recours à l'ordre public international
en tant que principe général du droit*.....314
 - 2. *Le rejet du recours à l'ordre public « positif »*.....315
 - 3. *L'intervention de l'exception d'ordre public*.....318
 - B. LA CONFORMITÉ DE LA CONVENTION DE BRUXELLES
DU 27 SEPTEMBRE 1968 AUX DROITS DE L'HOMME.....327
 - 1. *Les règles de compétence directe de la Convention de Bruxelles
et les droits de l'Homme*.....328

2. <i>Les règles de compétence indirecte de la Convention de Bruxelles et les droits de l'Homme</i>	331
CONCLUSION DU TITRE II.....	343
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	345
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	347
BIBLIOGRAPHIE.....	355
I – Ouvrages généraux.....	355
II – Ouvrages spéciaux – monographies – thèses – cours.....	356
III – Documents – Rapports – Recueils – Travaux collectifs.....	361
IV – Articles – Communications – Chroniques.....	364
V – Notes de jurisprudence – Comptes rendus d'ouvrages.....	380
VI – Jurisprudence.....	388
TABLE DES TEXTES CONVENTIONNELS CITÉS.....	401
INDEX ANALYTIQUE.....	407